

seulement les Américains ont-ils continué à dépeupler le banc, mais ils ont augmenté de plus du double leur flottille de pêche.

Si les États-Unis donnent suite à leur projet de fixer à 30 noix de pétoncle par livre la norme pour les importations en provenance du Canada, notre pêche aux pétoncles ne sera plus rentable. J'estime que le projet américain constitue, en fait, un obstacle non tarifaire au commerce. Il s'agit d'une ressource fondamentale et j'exhorte donc le gouvernement à en discuter, en haut lieu, avec les Américains.

\* \* \*

### LES ARMES NUCLÉAIRES

L'ÉVENTUALITÉ DES ESSAIS DU MISSILE DE CROISIÈRE—ON DEMANDE LA TENUE D'UN DÉBAT AU PARLEMENT

**Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam):** Madame le Président, le premier ministre (M. Trudeau) ne cesse de laisser entendre que les milliers de personnes, dont des députés de mon parti, qui veulent que l'on mette un terme aux essais, au perfectionnement et au déploiement des armes nucléaires, de façon à en réduire considérablement le nombre, ne préconisent cette mesure que pour nous et nos alliés. Ce n'est évidemment pas vrai. Elles le veulent aussi pour les autres et songent tout autant aux SS-20 qui sont déployés en Europe de l'Est ou à la frontière chinoise.

Le premier ministre saurait cela s'il avait participé aux marches et manifestations qui ont eu lieu ou s'il avait vraiment écouté ce que disent les gens; il pourrait lire aussi ce que d'autres ou moi avons dit à ce sujet comme en témoignent le compte rendu des délibérations du comité permanent, la radio, ou encore la télévision. Il pourrait aussi apprendre que le missile de croisière américain est considéré comme étant particulièrement déstabilisant, surtout compte tenu de la technologie proposée pour le rendre indétectable, à cause de l'impossibilité qu'il y a de procéder à des vérifications. Si l'on ne peut vérifier le nombre et l'emplacement des engins, on ne peut les réduire. Les essais constituent donc une importante escalade de la course aux armements nucléaires et une invitation aux Soviétiques à tenter de rivaliser avec la technologie de pointe américaine.

Les connaissances du premier ministre y gagneraient énormément s'il autorisait la tenue d'un débat à la Chambre, y sacrifiant une journée du gouvernement, s'il y assistait, y participant même et permettrait qu'un vote libre suive le débat.

\* \* \*

[Français]

### LE LOGEMENT

ON DEMANDE À LA SCHL D'ÉTUDE AVEC CÉLÉRITÉ LES DEMANDES DES MUNICIPALITÉS DÉSIGNÉES EN VERTU DU PROGRAMME PAREL

**M. Jean-Guy Dubois (Lothbinière):** Madame le Président, lors de la présentation du budget du ministre des Finances (M. Lalonde), le 19 avril, on a parlé du Programme d'aide à la remise en état des logements, appelé communément PAREL. En effet, un crédit supplémentaire de 40 millions de dollars a été affecté à ce programme, soit 10 millions de dollars en 1983-1984 ainsi que 30 millions de dollars l'an prochain.

### Article 21 du Règlement

Avant la présentation du Budget, 155 millions de dollars avaient été prévus pour 1983-1984.

Le but de mon intervention est de demander à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, vu ce crédit supplémentaire qui a été octroyé, d'étudier avec rapidité et célérité les demandes des diverses municipalités qui veulent être désignées en vertu du Programme PAREL rural mais urbain, comptant plus de 2,500 habitants. Beaucoup de municipalités, de villes de ma circonscription ont fait cette demande. Il y a effectivement sujet à discussion, à négociation également avec le palier provincial de gouvernement. Cependant, avec ce crédit supplémentaire, il y aurait lieu qu'en conséquence le ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement puisse faire des recommandations à ses fonctionnaires en ce sens afin que les municipalités comptant plus de 2,500 habitants puissent être désignées en vertu de ce programme, compte tenu des crédits qui ont été accordés dans le Budget, et je suis certain qu'un bon nombre de Canadiens et de Québécois seraient très heureux de cette initiative dans le cadre du Programme PAREL urbain.

\* \* \*

• (1410)

[Traduction]

### L'INDUSTRIE

L'INDUSTRIE DE LA DÉFENSE—LA PARTICIPATION À LA PRODUCTION MILITAIRE DES ÉTATS-UNIS

**M. Ron Stewart (Simcoe-Sud):** Madame le Président, on apprenait la semaine dernière que le Pentagone à l'intention d'exclure le Canada des programmes d'expansion de l'industrie de la défense des États-Unis en partie parce que le Canada a profité de la bonté des Américains et surtout parce que ces derniers croient que notre participation pourrait entraîner la fuite de précieux renseignements vers l'Union soviétique. Le refus du gouvernement de poursuivre Hugh Hambleton et les révélations récentes à propos de l'affaire Long Knife, mettant en cause un ex-agent de la GRC qui aurait trahi un agent soviétique, ne feront rien pour modifier cette opinion.

L'industrie canadienne de la défense n'est pas en mesure de survivre seule, sans avoir accès aux travaux de recherche et développement, aux plans et à la machinerie des Américains. Il est donc temps que le gouvernement reconnaisse qu'il est en train de se tourner vers des amis socialistes au détriment de notre sécurité nationale et que la participation du Canada à la production militaire américaine sera sans aucun doute considérablement restreinte. Des problèmes pourraient ainsi surgir, car le Canada a négocié, dans le cadre du contrat d'achat du F-18 de McDonnell Douglas d'une valeur de 5 milliards de dollars, des compensations de l'ordre de 3 milliards de dollars, et plus particulièrement si les États-Unis imposent des limites à leurs ententes de compensations industrielles conformément au projet de loi de contrôle H.R. 2057 dont le Congrès est saisi encore cette année. Nos étroites relations avec notre partenaire commercial le plus important, notre voisin et protecteur, ne doivent plus être compromises désormais par des politiques irresponsables.